

Le MOT du directeur



Eric Backes

Une année passe et une autre débute. L'actualité de la sécurité civile n'échappe pas à cette règle immuable. Bien que tout risque ne soit pas écarté, la saison des feux de forêt s'éloigne. Cette première saison administrative, sous mandat de la Nouvelle-Calédonie, se conclut sur un bilan honorable : la mobilisation rapide et massive des services d'incendie des communes et de la DSCGR a ainsi permis de limiter les superficies brûlées à un total de 2 885 hectares sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Nous ne pouvons bien évidemment pas nous en satisfaire car chaque hectare brûlé est un hectare perdu sur le plan environnemental, économique ou agricole.

Je profite de cette occasion pour exprimer tout mon soutien aux victimes de ces incendies dont l'origine est souvent malveillante.

Une saison se termine et une autre commence. Je veux bien entendu parler de la saison cyclonique qui, pour le moment, nous laisse quelque répit. La DSCGR prépare activement cette saison, la première sous l'empire du nouveau dispositif d'alertes chiffrées. Les dispositifs de coordination des moyens sont prêts, à Nouméa comme en provinces Nord et îles Loyauté. Face aux événements météorologiques qui ont endeuillé la Nouvelle-Calédonie l'année dernière, la DITTT, la DSCGR, les services de l'Etat et municipaux ont collaboré activement pour proposer un dispositif réflexe qui vise à sécuriser certaines zones sensibles de la RT1 pour éviter les franchissements de voies submergées, dont les conséquences sont souvent dramatiques. Souhaitons-nous une année clémente en matière d'événements de sécurité civile : je formule le vœu, un peu utopique, que nous n'ayons pas à être mobilisés souvent en 2015.

Bonne et heureuse année de la part des équipes de la DSCGR à tous les acteurs de la sécurité civile de Nouvelle-Calédonie.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

« Routes inondées : fermeture automatique pour des vies sauvées ! »

Les événements météorologiques du début de l'année 2014 ont laissé un souvenir amer dans nos mémoires, avec le décès de deux victimes emportées par les flots sur les routes. Face à cette dramatique expérience, les services de la DITTT, de la DSCGR, de l'Etat, de la commune de Bourail ainsi que les FANC ont collaboré pour mettre en place un dispositif de fermeture automatique de certaines sections de la RT1 en cas de submersion.

La portion de route au niveau du «trou aux perruches», à Bourail, sera ainsi fermée à la circulation dès que les cotes d'alertes, établies à 40 cm au-dessus de la normale, seront atteintes.

Des panneaux matérialiseront cette interdiction de circuler, qui sera arrêtée par la présidente du gouvernement et des zones d'accueil seront alors ouvertes pour permettre aux usagers de la route de trouver refuge ou de rebrousser chemin. Trois zones d'accueil sont prévues : le centre commercial «Le Djebel» au sud du Village, le camp des FANC de Nandaï, au nord et le Foyer Néméara sur la RT3. Cette démarche, pour le moment expérimentale, sera également testée à



Houaïlou avant d'être éventuellement développée sur les 33 sites identifiés comme inondables sur l'ensemble du réseau routier calédonien.

PROVINCE NORD

POSTE DE COMMANDEMENT OPÉRATIONNEL (PCO) DE KONÉ La DSCGR poursuit la montée en puissance de ses outils de gestion de crise

La mise en œuvre du PCO de Koné, installé dans les locaux de l'antenne des services du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à Koné a, pour la première fois, été testée le 29 décembre 2014.

Outre la responsable de l'antenne des services du gouvernement, Karine Lemaître, le capitaine Patrick Frigère et le caporal-chef Philippe Buama, personnels de la DSCGR basés à Koné, ainsi que des membres de l'UISC de la DSCGR étaient mobilisés pour l'occasion.

L'objectif de cette opération visait à valider l'installation des outils du PCO (informatique, cartographie, transmissions, visioconférence) ainsi que la configuration de la salle dédiée à la gestion de crise, le tout



en conformité avec le schéma d'organisation.

Cet outil, essentiel à une gestion de crise au plus proche des réalités du terrain, est désormais opérationnel.



Bilan 2014 de la saison administrative des feux de forêt

(du 15 septembre au 15 décembre 2014)



La période de la saison administrative des feux de forêt (SAFF) concentre tous les éléments propices au développement des incendies de forêt.

Cette année 2014 a vu la toute première SAFF conduite sous la pleine responsabilité de la Nouvelle-Calédonie. L'occasion d'un bilan chiffré. Dans le cadre de la SAFF 2014, ont été recensés :

- 271 départs de feu
- 2 885 ha brûlés
- Soit une moyenne de 10.6 ha par incendie
- 85 engagements d'Hélicoptère Bombardiers d'Eau (HBE)
- 214 heures de vols
- 4 000 largages

Un pic d'activité a été constaté, du 24 au 28

novembre 2014, où jusqu'à six communes ont été placées en risque extrême par le dispositif Prévifeu, ce qui a nécessité le déclenchement du plan ORSEC FDF de niveau 2 ainsi que la réquisition de moyens communaux et extra-communaux de lutte contre l'incendie et l'engagement de l'Unité d'Intervention de Sécurité Civile de la DSCGR. Sur cette seule période, pas moins de 21 engagements d'HBE et 60 heures de vols ont été réalisés pour 700 largages opérés. Malgré cette mobilisation rapide et conséquente, on déplore la perte de 1 200 ha.

SÉCURITÉ EN INTERVENTION

« Manœuvre HBE » : la sécurité d'abord !

C'est le dernier jour de l'année 2014 qu'une « manœuvre HBE » a été organisée sur les installations du centre de formation de la sécurité civile de Païta, à destination des sapeurs-pompiers de la commune de Païta et des membres de l'Unité d'Intervention de Sécurité Civile.



Sous le commandement du lieutenant Christophe Baumann, chef du service opérations de la DSCGR, les 27 participants à cette manœuvre ont ainsi été formés aux grands principes de sécurité aux abords des HBE. Le cours théorique, d'une durée d'une heure, a porté en premier lieu sur le contexte d'utilisation des hélicoptères et sur les pro-

cédures d'engagement des HBE. Les règles de sécurité relatives au guidage, à l'utilisation des « dropping zones » (DZ), ainsi qu'à l'abordage et aux opérations d'embarquement et de débarquement ont ensuite été examinées. L'aspect théorique de cette action de formation s'est terminé avec l'étude du comportement à bord et des techniques de

transport de matériels. Enfin, à l'issue de cette partie théorique, les sapeurs-pompiers de Païta et les membres de l'UISC ont eu l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances grâce à une mise en situation consistant à réaliser un emport de personnel avec une dépose sur les reliefs du Mont Mou.

Le CHIFFRE du mois

109

c'est le numéro d'urgence téléphonique de la sécurité civile.

Ce numéro est réservé aux institutions et aux acteurs de sécurité civile. Le public doit continuer à appeler les numéros d'urgence classiques : 15 (SAMU), 16 (secours en mer), 17 (Police Nationale), 18 (pompiers) pour les demandes d'assistance.

3 QUESTIONS À...

Christophe Baumann

chef du Service Opérations et Gestion de Crises de la DSCGR



Quelles sont les missions du SOGC ?

Le service est organisé en deux bureaux : le bureau des opérations et des moyens et le bureau des transmissions. Les missions principales consistent à organiser et développer le Centre Opérationnel Gouvernemental (veille de l'alerte, coordination de l'activité opérationnelle, système d'alerte et d'information des populations), et à assurer la réponse opérationnelle de sécurité civile (développement des moyens d'intervention terrestres et aériens, création de l'Unité d'Intervention de Sécurité Civile et réponse opérationnelle face aux risques particuliers).

Qu'est-ce que l'UISC ?

L'Unité d'Intervention de Sécurité Civile, composée de sapeurs-pompiers volontaires servant sous l'autorité de la présidente du gouvernement, est destinée au renfort des sapeurs-pompiers communaux sur le risque courant ou à faire face aux risques particuliers (risques technologiques, feux de navires, intervention en milieux périlleux...). Cette unité polyvalente qui compte 45 sapeurs-pompiers volontaires est projetable rapidement en tout point du territoire.

Quelle sera l'actualité 2015 du SOGC ?

Les effectifs composant l'UISC seront portés à 70 membres et l'unité sera dotée d'un parc d'engins opérationnels conséquent : 1 VLHR, 1 VSAV, 4 CCFM, 1 FPTL et 1 CCGC seront commandés en 2015 et livrés au premier trimestre 2016.

En outre, des moyens de lutte contre les feux d'hydrocarbures (2 engins porte-cellule, une cellule émulseur et une cellule-dévidoir automobile) seront affectés à l'unité d'intervention de sécurité civile.

Enfin, le 1^{er} semestre 2015 verra la création du groupe d'intervention en milieu périlleux (GRIMP).

POUR NOUS CONTACTER

Écrivez-nous aux adresses suivantes :
olivier.ciry@gouv.nc
direction.dsgcr@gouv.nc
www.securite-civile.nc